SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

L' EPLEFPA de GUADELOUPE se mobilise

RÉGIONS

INTERSYNDICALE SEA UNSA, SNETAP-FSU, SPEG En dépit de notre mobilisation du 26 janvier 2021 et des courriers adressés par les parlementaires de Guadeloupe, nous avons constaté le refus de nos demandes par le ministère de l'Agriculture et la DGER.

Préavis de grève reconductible à compter du lundi 17 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

Par ce courrier, l'intersyndicale « SEA-UNSA, SNETAP-FSU, SPEG » de l'EPLEFPA de Guadeloupe dép

En dépit de notre mobilisation du 26 janvier 2021 et des courriers adressés par les parlementaires de Gua de l'Agriculture et la DGER.

En effet, des titulaires ont été affectés pour la rentrée de septembre 2021 sur les postes des contractuels documentation n'a pas été créé, etc.

Considérant la crise sanitaire actuelle, la situation sociale particulièrement anxiogène voire délétère sur n l'EPLEFPA de Guadeloupe, nous exigeons l'annulation des affectations des titulaires au lycée agricole Al lettres modernes et sur un des postes
d'agronomie.

Nous demandons le maintien des « contractuels locaux » avec un renouvellement de contrats de trois ans permettant la stabilité des équipes pédagogiques, l'adéquation des équipes au contexte local et surtout la préparation aux concours visant la titularisation.
De plus, nous réclamons de nouveau la création du poste de TFR largement justifié.
Par ailleurs, compte tenu des dysfonctionnements administratifs et pédagogiques constatés mettant en péril la certification pour la « démarche qualité » des centres de formation agricole, nous vous
demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette situation notamment sur la gouvernance de la formation continue et de l'apprentissage.

Pour finir, nous restons dans l'attente des promesses tenues par la collectivité régionale concernant les fo

Comptant sur la prise en considération de nos revendications, nous vous prions d'agréer,

Mesdames, Messieurs l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le SEA-UNSA,	Pour le SNETAP-FSU,	Pour le SPEG,
Jean Louis HALLEY	Fabrice ABELKALON	Nicole TOUVIN